

Certiphyto – primo certificat Opérateurs

Public visé

Salariés des entreprises du paysage, des collectivités territoriales et des exploitations agricoles.

Prérequis

Savoir lire, écrire, parler français.

Modalités et délais d'accès

Inscription maximum 15 jours avant le début de la formation.

Objectifs professionnels

À l'issue de la formation, le participant devra être en capacité de maîtriser l'utilisation des produits phytosanitaires, d'identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, de supprimer ou réduire les risques aux personnes et à l'environnement et de définir une stratégie pour réduire l'utilisation des produits.

Moyens et méthodes pédagogiques

La pédagogie utilisée est active et centrée sur les participants, leurs expériences dans le domaine d'intervention, leurs ressentis. Genech Conseil privilégie la pratique, la co-construction, la coopération, les échanges dans le groupe nécessaire à une meilleure appropriation des informations et des techniques.

Les outils utilisés durant la formation sont divers et favorisent un rythme dynamique et une collaboration active et efficace des participants : travaux de groupe, jeux de rôle, analyse de pratique, debrief...

Un livret de formation est remis aux participants.

Programme

La réglementation et la sécurité environnementale

Cadre français, définition des produits, produits autorisés et produits illégaux, réglementation de leur stockage et transport, utilisation des produits, réglementation spécifique à l'activité du secteur, risques et principales voies de contamination dans l'environnement, pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits dans l'environnement.

La santé, la sécurité des applicateurs et espace ouvert au public

Risques liés à l'utilisation des produits, dangerosité des produits, situations d'exposition aux dangers, mesures à prendre afin de réduire les risques pour les êtres humains, principales mesures de prévention et de protection (EPI).

La réduction de l'usage, méthodes alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires

Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels, techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.), Évaluation comparative de l'utilisation des produits et de la nécessité d'intervenir, choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité.



Formation pour les professionnels inter et intra entreprise

j.vanpeperstraete@institutdegenech.fr

Genech Conseil - Domaine d'Engrain

28, rue Victor Hugo - 59810 Lesquin

Tél. : 03.20.62.29.96 | Fax : 03.20.62.29.88

Siège social : Institut de Genech

Rue de la libération - 59242 Genech

www.institutdegenech.fr

EURL au capital de 7602,45 euros - Siret 393 372 982 000 16 -

APE 8559A - T.V.A. Intracommunautaire : N°FR 80 393 372 982

Durée de la formation

2 jours, soit 14 heures

Dates de la formation

- 07 et 08 octobre 2025
- 25 et 26 novembre 2025

Nombre de participants

8 personnes minimum / 20 personnes maximum

Lieu de la formation

En Intra entreprise : possibilité sur le site de l'entreprise ou dans nos locaux à l'Institut de Genech (NORD)

En Inter entreprise : sur l'ensemble du territoire national ou dans nos locaux à l'Institut de Genech (NORD)

Tarifs de la formation

À partir de 25 € HT / heure / personne

Etude de prise en charge possible, voir avec l'organisme de formation.

Frais en sus : Collations, repas, matériel

Modalités d'évaluation

Evaluation des connaissances par test QCM en fin de formation (seuil de réussite : 12/20).

Bilan de satisfaction écrit et oral de la formation.

Validation / Sanction

Test QCM sur poste informatique.

Attestation de fin de formation et bordereau de score.

Toute absence partielle ou totale empêche la délivrance de la certification conformément à la réglementation.

Suite de parcours

Catalogue formations Genech Conseil.

Accessibilité

Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Contact(s)

Contact administratif : genechconseil@institutdegenech.fr

Tél : 03 20 62 29 96

Indicateurs de la dernière période d'activité :

100 % de réussite à
l'examen

100 % de satisfaction stagiaire

Informations RNCP – Répertoire spécifique :

N° fiche : RS5653

Date de publication de la fiche : 13/12/2021

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2026

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.